



Dossier de partenariat

**PARTICIPEZ
À LA VALORISATION
D'UN TERRITOIRE
HORS DU COMMUN**

**SOUTENEZ
L'INSCRIPTION DU
BASSIN MINIER AU
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

UNESCO : sigle de United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, en français Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Institution spécialisée de l'O.N.U., créée le 16 novembre 1945 qui a notamment pour but de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales en resserrant la collaboration entre nations, par l'éducation, la science, la culture et la communication, par l'éducation, la science, la culture et la communication la collaboration entre nations afin d'assurer le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.



Lâcher de ballons, restitution de la résidence d'artiste sur la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial, Grenay, juin 2016 / Crédit : Cipe Films Benoit Tanguy - Nord Drone Services

20 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE



Qui aurait pu penser il y a 20 ans, que le territoire du Bassin minier serait l'un des joyaux inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco ? Que le tourisme s'y développerait ? Que s'y tiendraient des rendez-vous sportifs et culturels d'envergure ? Que nos cités minières seraient l'objet de toutes les attentions ? Quelques originaux sans doute !

Aujourd'hui pourtant, l'inimaginable est une réalité. Le Bassin minier est inscrit au Patrimoine mondial. Il est devenu l'écrin où se lit l'histoire d'un territoire façonné par l'Homme, un espace où l'on découvre, comme autant de trésors, des symboles d'un passé minier qui ne demandent qu'à servir un futur prometteur.

Si nous sommes moins incongrus aux yeux du monde, nous avons gardé intacte notre ambition au service de ce patrimoine unique. Nous veillons désormais à en préserver les richesses.

L'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco est une chance, un levier d'attractivité, et chacun peut s'en emparer pour la faire vivre, l'enrichir et ainsi poursuivre le livre de notre histoire collective.

Cathy Apourceau-Poly
Présidente de la Mission Bassin Minier
Sénatrice du Pas-de-Calais



Au cœur d'une terre d'échanges

--

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais se situe dans le Nord de la France et constitue l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen continental. Par sa situation géographique, le Bassin minier se trouve au cœur d'une remarquable terre d'échanges, le Nord et le Pas-de-Calais, et d'un grand carrefour de communication entre les grandes métropoles européennes.

DANS LE REGARD DE L'UNESCO

UN SITE EXCEPTIONNEL !

**Trésor de l'humanité,
le Bassin minier a été
distingué au titre de
« paysage culturel
évolutif vivant », « œuvre
conjuguée de l'Homme
et de la nature » selon les
termes de la Convention
du patrimoine mondial
en juin 2012.**

Le Bassin minier est exceptionnel et se distingue tant par la quantité, la diversité et la qualité de conservation de son patrimoine que par l'histoire qu'il raconte : les révolutions industrielles, les innovations, l'évolution de l'architecture des bâtiments et de l'habitat ouvrier. En traversant le territoire de Béthune à Valenciennes, on traverse plus de deux siècles d'histoire où la main de l'Homme a façonné le paysage. La persistance dans le paysage des fosses, des chevalements, des terrils et des cités minières vient battre en brèche l'idée que ce patrimoine devait disparaître en même temps que l'exploitation du charbon. Par ailleurs, l'étonnante diversité de son paysage balaye l'image d'Epinal de terrils noirs identiques au pied desquels s'étalent des barres uniformes de corons en brique !

Le Bassin minier est riche d'ambiances paysagères très différentes. De « la mine à la forêt » à « la mine à la campagne » en passant par les villes industrielles, l'empreinte minière a pris des formes différentes en fonction des spécificités naturelles, agricoles ou urbaines du territoire préexistant.

— R E P È R E S —

Le Bassin minier en chiffres

- › **1 200 000 habitants**
- › **29 nationalités recensées**
à l'époque de la mine
- › **100 000 kilomètres de galeries**
- › **600 puits foncés**
- › **2 milliards de tonnes**
de charbon extraites
- › **Trois siècles** d'activité charbonnière

Dans le périmètre du Patrimoine mondial

- › **4 000 hectares**
- › **353 éléments**
- › **124 cités minières**
- › **24 000 logements**
- › **51 terrils**
- › **21 chevalements**

UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER

Lieux emblématiques du Bassin minier, les cinq grands sites miniers incarnent à la fois la mémoire et l'avenir du territoire. Pour quatre d'entre eux, il s'agit des fosses d'extraction les mieux préservées depuis la fin de l'exploitation : la fosse du 11-19 à Loos-en-Gohelle, celle du 9-9bis à Oignies, la fosse d'Arenberg à Wallers et la fosse Delloye abritant le Centre historique minier à Lewarde. Le cinquième, la Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière, est l'un des plus anciens corons du Bassin minier. Ces sites, à la valeur patrimoniale remarquable, tous protégés au titre des Monuments Historiques sont appelés à devenir les étapes d'un parcours touristique et culturel permettant, de manière complémentaire, d'embrasser l'histoire du Bassin minier. Parallèlement à cette fonction patrimoniale, ces cinq grands sites abritent des pôles régionaux économiques et culturels accueillant entreprises, labos de recherche, centres de formation... dans des secteurs bien spécifiques : la musique et la logistique à Oignies, l'image à Wallers et l'éco-construction à Loos-en-Gohelle.

La Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière, le site du 9-9bis à Oignies et le site minier d'Arenberg à Wallers sont trois exemples de réhabilitation et/ou de reconversion remarquable de grands sites miniers.



Créative Mine à la Fosse d'Arenberg à Wallers
Crédit : Jean-Michel André, Mission Bassin Minier

COMMENT VOUS INVESTIR ?

ADOPTEZ UN SITE EN DANGER !

Parmi les 353 éléments du Bassin minier Patrimoine mondial, 12 sont menacés de ruine ; chevalements, bâtiments d'exploitation, témoins de l'habitat patronal ou ouvrier, édifices religieux, ils forment l'exceptionnelle empreinte laissée par 270 ans d'exploitation charbonnière.

Adopter un site, c'est participer au financement de sa restauration, mais aussi prendre une part active dans la réflexion du projet qui lui sera associé. En effet, l'adoption est une vision à long terme qui inclut la création d'un projet en lien avec les habitants pour que le patrimoine redevienne un élément vivant.

Appartenant à des propriétaires privés ou des collectivités, les fonds nécessaires à leur préservation et/ou remise en état sont difficilement mobilisables et seul l'engagement de mécènes peut les sauver de la ruine et leur trouver de nouvelles vocations, sociale, culturelle et touristique.

Les sites en danger sont **des chevalements et leurs bâtiments** (la fosse n°2 à Anhiers [1], la fosse n°6 à Haisnes-lez-la-Bassée [2], la fosse n°5 à Billy-Berclau [3] et la fosse 13 bis à Bénifontaine [4]), **des bâtiments d'exploitation** (salles des pendus de la fosse n°7 à Barlin [5] et de la fosse n°12 [6] à Loos-en-Gohelle, Fosse Mathilde à Denain [7], Fosse Sophie à Hergnies [8] et fosse n°1 bis à Noeux-les-Mines) [9], **les premiers témoins de l'habitat patronal** (château des Douaniers à Fresnes-sur-Escaut [10]), **les derniers témoins de l'habitat ouvrier** (« Camus » hauts d'Annay-sous- Lens [11]), **ou du patrimoine religieux** comme celui de la chapelle Sainte-Barbe à Somain [12].



« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. »

Extrait de la convention de 1972.



Les 5 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial à la Fosse n°9-9bis à Oignies, juillet 2017
Crédit : Pidz, Mission Bassin Minier

INSCRIPTION ET MISSION UNE AVENTURE COMMUNE

Force opérationnelle de l'inscription, la Mission Bassin Minier a été présente à toutes les étapes de la démarche, de l'étude à la construction du dossier de candidature, et c'est tout naturellement qu'aujourd'hui elle en assure la gestion, en coordination avec les services de l'Etat.

Faire connaître, protéger, aménager et valoriser sont les axes majeurs du plan de gestion patrimonial qui guident l'ensemble des actions de la Mission Bassin Minier. Mais comment sauvegarder le patrimoine du Bassin minier tout en participant à son développement ? Cette question, au cœur des efforts actuels pour « faire vivre » l'inscription au Patrimoine mondial, a d'ores et déjà trouvé sa réponse : redonner suffisamment d'usages et d'intérêt aux différents sites du Périmètre pour que leur préservation devienne une évidence. Et permettre ainsi aux générations futures de jouir d'un héritage non seulement préservé, mais aussi, créateur de richesses.

Pour continuer à faire partie du Patrimoine mondial, un Bien doit conserver sa Valeur Universelle et Exceptionnelle. Inscrit au titre de « paysage culturel évolutif et vivant », le Bassin minier n'est pas destiné à être mis sous cloche. Pour autant, son intégrité et son authenticité ne peuvent être entamées par des projets d'aménagement inconsidérés. Cette tâche vaste, palpitante se traduit sur le territoire par de nombreuses actions en direction des habitants et des partenaires, pour que tous se sentent détenteurs d'une parcelle de la Valeur Universelle et Exceptionnelle de leur territoire.

Quelques actions initiées et accompagnées par la Mission Bassin Minier

Bals chorégraphiques du Patrimoine mondial, embrasement des terrils, Trail des Pyramides Noires, mapping monumental, expositions, etc

Le rôle de la Mission Bassin Minier

La Mission Bassin Minier est un organisme d'ingénierie de développement et d'aménagement du territoire, créé en 2000 par décision interministérielle. Elle est constituée d'une équipe technique de 17 personnes, dirigée par Catherine Bertram. Ses missions se regroupent autour de la gestion de l'inscription du Bassin minier Patrimoine mondial, de l'aménagement et de l'urbanisme dans le Bassin minier, de l'observation du territoire et enfin des relations internationales.

Comment vous investir ?

Soutenez une action porteuse de sens

En associant votre entreprise à l'une des actions de valorisation de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, vous participez à un projet unique, porteur de sens et d'identité.

L'UNESCO, ILS LE VIVENT



Ils nous soutiennent

Transports A. Mettier, Groupe Hiolle Industrie, MSE Matériel Santé Environnement, Les chevrettes du Terril, Imprimerie Woelfflé, Vestali, VA Infos, le Magazine CEO, Les sisters Canteen, Qualit'Imprim, Agence Koncept Shirt, Ulloa Film, restaurant Al'Fosse 7, Dutilleul industries, Comptoir de Flore, Bouygues Bâtiment Nord-Est

Lancement de la signature des ambassadeurs du Bassin minier Patrimoine mondial au siège de l'entreprise Transports A. Mettier à Bouchain en compagnie d'autres partenaires tels que l'Imprimerie Woelfflé, le Groupe Hiolle Industrie, MSE Matériel Santé Environnement, Les chevrettes du Terril.

Crédit : Thierry Tonneau, Voix du Nord

« Les valeurs d'entraide, de courage et de solidarité sont associées aux mineurs et font partie de l'ADN des entreprises du Bassin minier. L'inscription au Patrimoine mondial est une reconnaissance de ces valeurs et une ouverture culturelle qui modifie le regard sur le territoire. Être ambassadeur, c'est incarner ce territoire, le valoriser, partager ses ambitions et bénéficier de la médiatisation du Bassin minier. »

UNE INSCRIPTION AUX EFFETS POSITIFS

L'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial a eu de nombreux effets positifs.

Préserver ce paysage unique sans le mettre sous cloche

Les grands sites miniers se reconvertisse et les cités minières sont rénovées pour être plus confortables, plus lumineuses, mieux isolées, aux façades ravalées, mieux adaptées aux modes de vie actuels et futurs... le tout dans un environnement faisant la part belle aux espaces verts et aux lieux de rencontre. Les éléments paysagers issus de la mine prennent de nouvelles fonctions ; les cavaliers se transforment en voies vertes ou en corridors écologiques, les terrils en lieux de pratique sportive ou en refuge pour la faune et la flore, les étangs en bases de loisirs.

Valoriser et promouvoir ce territoire vivant

De nombreux travaux de médiation et de communication sont mis en place chaque année afin de faire découvrir l'inscription au plus grand nombre, d'en faire la promotion et d'inciter habitants et entreprises à devenir ambassadeurs de cette prestigieuse reconnaissance.

Et ce n'est pas fini !

Cette valorisation et transformation du territoire est un long processus où chacun peut prendre sa place et marquer son empreinte. Les différentes possibilités de mécénat autour de projets portés ou impulsés par la Mission Bassin Minier forment l'un des outils mis à la disposition des entreprises pour agir sur le territoire, participer à sa dynamisation et à son attractivité. Les modalités d'entrée dans le cercle varient en fonction du nombre de salariés de l'entreprise.

Vous êtes intéressé(e) par le Cercle des mécènes, rencontrons-nous !



En savoir plus

Pour toutes questions sur les modalités d'engagement aux côtés de la Mission Bassin Minier ou pour obtenir des détails sur l'un des projets à financer.

Prenez contact :

MISSION BASSIN MINIER

Virginie Lapierre

Responsable communication
06 61 82 21 95
vlapierre@missionbassinminier.org

CABINET FOURREAU & ASSOCIÉS

Mission mécénat

Sébastianne Fourreau
06 67 84 07 33
sebastianne@fourreau-associes.com

Nathalie Stuaert

06 85 18 17 19
nathalie@fourreau-associes.com



Carreau de Fosse du 9-9bis
Rue du Tordoir - 62 590 Oignies
www.missionbassinminier.org

Informations fiscales

Les dons permettent d'obtenir une réduction d'impôt de 66% pour les particuliers, dans la limite de 20% du revenu imposable, et de 60% pour les entreprises (40% au-delà de 2M d'euros), dans la limite de 20 000 d'euros ou de 0,5% de leur chiffre d'affaires.

En matière de mécénat des particuliers, la loi dite « paquet fiscal » du 27 août 2007 institue une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) égale à 75% en cas de dons consentis aux fondations reconnues d'utilité publique ayant un caractère d'intérêt général.

Ils sont les partenaires de la Mission Bassin Minier sur de nombreux projets :
ses membres fondateurs et financeurs : L'État et les services de l'Etat (La DRAC Hauts-de-France, La DREAL, La DI au Renouveau du Bassin minier, Le SGAR, Les préfectures et sous-préfectures de Béthune, Lens, Douai et Valenciennes / La Région Hauts-de-France / Les Départements du Nord et du Pas-de-Calais / Les 7 communautés d'agglomération et de commune du Bassin minier (Béthune-Bruay, Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Douai, Coeur d'Ostrevent, Porte du Hainaut, Valenciennes) / L'Association des Communes Minières / les autres membres de son AG Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut - La Caisse des dépôts et consignations / les autres services de l'Etat La DIRECCTE - Les DDTM / La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires 59 et 62 (CDES) regroupant les acteurs des sports de nature / Le Pôle métropolitain de l'Artois / Les villes du Bassin minier (par projet) / Les SCOT : Le SCOT du grand Douaisis, le SCOT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, le SCOT de l'Artois / Les bailleurs sociaux : Maisons & Cités, Groupe SIA, Pas-de-Calais Habitat, Partenord / Les outils d'ingénierie : Euralens, Les CAUE du Nord et du Pas-de-Calais, AULA (agence d'urbanisme de l'Artois), EPF Nord-Pas de Calais, Eden62 (Espaces Naturels Sensibles), Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille-Métropole / L'Observation/statistiques : L'INSEE, l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs / Les associations/réseaux nationaux/internationaux : L'Association des Biens Français Patrimoine Mondial, La Fondation du Patrimoine, ICOMOS France, ICOMOS China, Ambassade de France à Pékin, TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage) / Les structures touristiques : La Mission ALL - Autour du Louvre Lens, Les 6 offices de Tourisme du Bassin minier, Les 2 ADRT, Le CRT, Le CPIE - Chaine des terrils / Les 5 grands sites miniers : Arenberg Creative Mine à Wallers, Le Centre Historique minier à Lewarde, Le 9-9bis à Oignies, Le 11/19 à Loos-en-Gohelle, La Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière / Les structures culturelles : Le Ballet du Nord, Le Boulon, Le Musée du Louvre-Lens, Le Pays d'Art et d'Histoire de Lens-Liévin, Culture Commune, Scène nationale, Droit à Cité, Artoiscope / Sports de nature : Fédération Française de Randonnée Pédestre, Ligue d'Athlétisme, Le CROS et les deux CDOS (Comité Régional Olympique et Sportif) / Les Universités/structures de formation : Les Universités de Lille et de l'Artois, L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, Le Centre ministériel de valorisation des ressources humaines, Le CEREMA / Les entreprises ambassadrices : Transports A. Mettier, Groupe Hiolle Industrie, MSE Matériel Santé Environnement, Les chevrettes du Terril, Imprimerie Woelffié, Vestali, VA Infos, Le Magazine ICEO, Les sisters Canteen, Qualit'Imprim, Agence Koncept Shirt, Ulua Film, Restaurant Al'Fosse 7, Dutilleul industries, Comptoir de Fiore, Bouygues Bâtiment Nord-Est, UIMM - Udimétal / Les autres partenaires : Filieris, Symevad, GRDF